

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] AVIS ACS72
Date : Mon, 11 Dec 2023 17:55:15 +0000 (UTC)
De : > bellevuesarl (par Internet)

Répondre à :

Pour : ddt-secheresse@sarthe.gouv.fr

Bonjour,

Nous vous faisons part de ce mail concernant le projet d'arrêté relatif à la préservation de la ressource en eau en période de sécheresse qui est en cours de révision.

En tant qu'exploitant de stations de lavage automatique pour véhicules légers, nous souhaiterions savoir s'il serait possible de pouvoir participer aux réunions d'échanges concernant la rédaction de cet arrêté cadre.

En effet, notre activité nécessite l'utilisation de l'eau et lorsque des mesures de limitation de prélèvements s'appliquent, cela met en péril notre profession. C'est pourquoi, nous réfléchissons à investir pour stocker et recycler davantage l'eau en période hivernale. Cependant, nous ne pouvons pas faire un tel investissement si cela n'empêche pas la fermeture de nos centres de lavages en période de sécheresse.

Nous souhaiterions donc avoir plus de renseignements sur les décisions qui seront prises car pour nous, il est important et indispensable d'avoir l'avis de professionnels. Notre objectif commun étant d'économiser l'eau lors de ces périodes critiques.

L'eau appartient à tout le monde, soyons tous responsables !
Dans l'attente de votre retour,

Cordialement,

Mr et Mme BRETON Sabrina
SarL LAVOKI
Stations de lavage OKI de Spay, Guécélard, Noyen et La Suze